

**GRAND COGNAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	89
titulaires présents :	70
suppléants :	5
pouvoirs :	10
excusés :	4
votants :	85
* voix pour :	84
* voix contre:	
* abstention :	
* NPPPV :	1

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE GRAND COGNAC**

SEANCE DU 30 MARS 2023

*Aujourd'hui, jeudi 30 mars 2023, à 18 heures, en vertu de la convocation du vendredi 24 mars 2023, les membres du Conseil de Grand Cognac se sont réunis salle polyvalente de Salles d'Angles, place de Willerwald (16130 Salles d'Angles), sous la présidence de Monsieur Jérôme SOURISSEAU, président.*

**ETAIENT PRESENTS**

M. Jean-Claude ANNONIER - Mmes Christine BAUDET - Martine BEAUMARD – Pascale BELLE – MM. Michel BERGER – Morgan BERGER – Mmes Carmen BERNARD – Lydie BLANC – M. Patrice BOISSON – Mmes Bernadette BOULAIN - Marie-Christine BRAUD – M. Pierre-Yves BRIAND – Mme Hélène BRISSON – MM. Jean-François BRUCHON – Dominique BURTIN – Mme Séverine CAILLE – MM. Romuald CARRY - Jean-Jacques DELÂGE – Fabien DELISLE – Jacques DESLIAS – Georges DEVIGE – Brice DEZEMERIE – Bernard DUPONT – Cédric DUPUY - Mme Brigitte ESTEVE-BELLEBEAU – MM. Michel FOUGERE – Jérôme FROIN – Philippe GESSE – Jean-Marc GIRARDEAU – Didier GOIS – Mmes Christel GOMBAUD – Géraldine GORDIEN – M. Dominique GRAVELLE – Mme Marie-Christine GRIGNON – MM. Claude GUINET - Bernard HANUS – Julien HAUSER – Mme Danielle JOURZAC – MM. Lilian JOUSSON – Mehdi KALAI - Jean-Marc LACOMBE – Patrick LAFARGE – Mmes Danièle LAMBERT DANNEY – Laurence LE FAOU – Camille LEGAY - MM. Jean-Louis LEVESQUE – Eric LIAUD - Annick-Franck MARTAUD – Dominique MERCIER – Jean-Luc MEUNIER – Mme Sylvie MOCOEUR – MM. Géraud MOURGERE - Bruno NAUDIN-BERTHIER – Mme Virginie PAILLETTE-RIVIERE – M. Ludovic PASIERB – Mmes Monique PERCEPT – Dominique PETIT – M. Gilbert RAMBEAU – Mme Marie-Pierre REY-BOUREAU – MM. Florent RODRIGUES – Christophe ROY – Mme Nicole ROY – MM. Jérôme ROYER – Xavier TRIOUILLIER – Mmes Carole SAUNIER – Nadia VARLEZ – Marie-Jeanne VIAN – MM. Mickaël VILLEGER – Patrice VINCENT.

**Suppléants**

Mme Nicole ALLAIRE (suppléante de M. Michel ECALLE) - MM. Jean-Claude BRUEL (suppléant de M. Christian MEUNIER) - Jean-François MAURANGE (suppléant de Mme Monique MARTINOT) – Mmes Marie-Claude SATONY (suppléante de M. Christian JOBIT) – Isabelle TERMINET (suppléante de M. Jean-Philippe ROY).

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR**

MM. Sébastien BRETAUD (donne pouvoir à M. Jean-Marc LACOMBE) - Jean-Christophe COR (donne pouvoir à M. Georges DEVIGE) - Mmes Elisabeth DUMONT (donne pouvoir à M. Bernard DUPONT) - Sylvie GAUTIER (donne pouvoir à M. Bernard HANUS) – M. Yannick LAURENT (donne pouvoir à M. Morgan BERGER) – Mme Colette LAURICHESSE (donne pouvoir à M. Jérôme FROIN) – M. Jean-Hubert LELIEVRE (donne pouvoir à M. Cédric DUPUY) - Mmes Christiane PERRIOT (donne pouvoir à Mme Christine BAUDET) - Emilie RICHAUD (donne pouvoir à M. Pierre-Yves BRIAND) – Nadège SKOLLER (donne pouvoir à M. Michel BERGER).

**EXCUSES**

MM. Pierre BERTON – Didier GALLAU – Mme Katie PERROIS – M. Gilles PREVOT.

M. Géraud MOURGERE est désigné secrétaire de séance.

**DISTILLATEURS CULTURELS  
TARIFS  
(Budget principal)**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2022-192 du 29 juin 2022 portant sur la fixation des tarifs ;

Vu l'avis favorable de la commission Culture patrimoine réunie le 31 janvier 2023 pour les tarifs boutique ;

Vu l'avis favorable de la commission Culture patrimoine réunie le 20 février 2023 pour les tarifs billetterie ;

Vu l'avis favorable du bureau réuni le 16 mars 2023.

Considérant ce qui suit :

Il convient d'ajuster les tarifs de la billetterie des musées et des visites valorisation du patrimoine en proposant des nouvelles prestations pour les visites de groupes (visite libre, guidée pour un ou deux musées), mais aussi pour les enfants en proposant la possibilité de venir fêter son anniversaire au musée.

Il est aussi proposé de compléter les gratuités ; ainsi pendant les événements culturels et/ ou sportifs tels que la Fête du cognac, Cognac Blues Passions, le triathlon de Cognac l'accès aux deux musées serait gratuit.

La grille tarifaire jointe en annexe liste l'ensemble des tarifs billetterie pour l'année 2023. Par ailleurs, les musées de Cognac disposent d'une boutique, il convient de proposer et/ou de revoir régulièrement les produits mis en vente soit en proposant de nouveaux objets, soit en ajustant les prix de certains produits déjà en vente.

La grille tarifaire, jointe en annexe, liste en détail les produits proposés et leurs prix.

Les recettes liées à la billetterie et aux ventes en boutique sont inscrites au budget.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré, et par 84 voix Pour et 1 personne ne prenant pas part au vote (M. Patrice VINCENT) :

- APPROUVENT la grille tarifaire jointe en annexe ;
- AUTORISENT le président, ou son représentant, à signer tous les documents afférents.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le président,

Jérôme SOURISSEAU

Le président certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit. Transmise au représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)